

# Charte d'engagements

(pour les compétiteurs du groupe leçon)

## Préambule

En tant que membre du groupe leçon de la société d'escrime de Neuchâtel, chaque athlète s'engage à respecter les valeurs du sport : respect, rigueur, dépassement de soi et fair-play. Cette charte vise à garantir une implication cohérente avec les ambitions qui ont poussé le compétiteur à faire partie de ce groupe.

---

## 1. Engagement sportif

Le compétiteur s'engage à :

- Participer à un minimum de 2 entraînements collectifs par semaine et idéalement 3 sauf en cas de blessure ou de raison exceptionnelle justifiée. Le troisième entraînement peut se faire au club ou dans un CEPE (entraînement national)
  - Prendre la leçon individuelle chaque semaine, durant le créneau horaire attribué.
  - Être ponctuel et assidu à chaque séance d'entraînement.
- 

## 2. Engagement en compétition

Le compétiteur s'engage à :

- Participer aux compétitions fixées par le maître d'armes (sauf cas de force majeure) tout en donnant le meilleur de soi-même.
  - Représenter le club avec une attitude exemplaire (respect des adversaires, arbitres, entraîneurs, maîtrise de soi).
  - Porter la veste officielle du club en cas de podium lors des compétitions.
  - Accepter les choix tactiques du Maître d'armes lors des compétitions par équipe.
  - Se former à l'arbitrage au sein du club et auprès de la fédération dans le but d'affiner sa compréhension de l'escrime.
-

### **3. Attitude et comportement**

Le compétiteur s'engage à :

- Avoir une attitude respectueuse envers les entraîneurs, les coéquipiers et les bénévoles du club.
  - Adopter un comportement positif et constructif lors des entraînements et compétitions.
  - Contribuer à la bonne ambiance et à la cohésion du groupe.
  - Participer à la vie du club (aide lors des événements, encouragement des autres membres, etc.).
- 

### **4. Hygiène de vie**

Le compétiteur s'engage à :

- Adopter une hygiène de vie compatible avec la performance (sommeil, nutrition, hydratation, récupération).
  - Informer le coach en cas de blessure, fatigue ou difficulté physique ou mentale.
- 

### **5. Sanctions en cas de non-respect**

Le non-respect répété de cette charte pourra entraîner :

- Des avertissements verbaux.
  - Une exclusion temporaire ou définitive du groupe compétition.
  - La remise en question de la participation à certaines compétitions.
-

## **Signature**

En signant cette charte, je m'engage à respecter l'ensemble des points ci-dessus pour la saison 2025-2026.

Nom :

Prénom :

Catégorie :

Date :

Signature du compétiteur :

Signature de l'entraîneur / du responsable sportif :